

18 FR.
PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN

JOURNAL DE LYON.

5 CENT.
LE NUMÉRO.

ABONNEMENTS.

	Lyon.	Rhône.	Dép ^{ts} .
Un an . . .	18 »	24 »	30 »
Six mois . . .	9 »	12 »	15 »
Trois mois . .	4 50	6 »	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires.
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRINAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUNEL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

Lyon, 21 avril.

La réunion d'actionnaires annoncée dans notre n° du 20 courant, a eu lieu avant-hier soir dans nos bureaux.

L'administration a présenté un compte-rendu des opérations du Journal jusqu'à ce jour. Elle a exposé ses vues, et les nécessités de l'œuvre par rapport à l'avenir.

Après avoir entendu le rapporteur, l'assemblée a décidé A L'UNANIMITÉ, qu'il serait fait une nouvelle émission de capital. Chaque actionnaire s'est personnellement engagé à souscrire de nouveau.

L'administration est chargée de recueillir les adhésions de tous les actionnaires; elle est en outre chargée de faire appel aux sympathies de la démocratie tout entière. — CET APPEL SERA ENTENDU.

La démocratie comprendra l'importance de cette œuvre, toute de dévouement, entreprise par quelques-uns de ses membres. — Fait par elle et pour elle, le *Républicain* n'est la propriété de personne; tous les avantages qu'il peut en résulter doivent, en définitive, retourner au principe.

C'est au moment où la réaction puise dans ses coffres-forts pour fonder la calomnie et jeter la perturbation dans les idées des habitants des campagnes et dans l'armée, qu'il importe aux vrais amis de la République et de l'humanité de lutter pour le triomphe de la bonne cause.

Ce qu'il faut, c'est un journal à bon marché. — L'extension du *Républicain* est assurée; mais les moyens d'impression actuellement employés sont d'une insuffisance absolue. C'est donc pour acquérir des moyens plus efficaces que nous faisons appel à nos frères de la démocratie. Cet appel est pressant; chaque jour de retard est une perte sensible pour le salut de notre cause. La presse est de nouveau la seule tribune où les idées puissent s'élaborer. La presse populaire nouvelle dans la lice, a déjà donné des preuves non équivoques de courage, et rendu des services incontestables. Il lui faut de l'agrandissement; il lui faut surtout le concours de tout le Peuple. Point d'indifférence! Il y va de sa vie.

Les actions du journal le *Républicain* sont de cinq francs divisées en coupons de cinquante centimes. Cette division permet à tous les citoyens de contribuer à la consolidation de l'œuvre, et par ce moyen la rendre, comme nous l'avons dit, LA PROPRIÉTÉ DE TOUS.

Près de vingt mille exemplaires ont été distribués gratuitement à l'armée depuis que l'administration a pris l'initiative. Chaque jour un nombre considérable est également envoyé dans les communes rurales.

Nous invitons nos frères à réfléchir sur l'utilité de ces moyens, et nous sommes assurés de leur concours.

NOTA. — Tous les actionnaires, porteurs d'anciens titres,

sont priés de passer à la gérance pour les échanger. Tous les citoyens souscripteurs à titre de capital sont également priés de se faire délivrer des actions ou des coupons d'action.

Le Comité occulte des royalistes à Lyon.

(Suite.)

La confiance était sans borne, au commencement de 1848. On se livrait aveuglément à toutes les douceurs de la corruption, et un horizon sans limites était ouvert aux loups-cerviers de la spéculation.

Les séances du comité étaient très rares; quelques traces de mésintelligence s'étaient révélées, des indiscrétions avaient lieu. Ceux qui appartenaient à l'opinion de la *Gazette de Lyon* élevaient déjà des prétentions séparées; les autres, dont l'opinion était représentée par le *Courrier de Lyon*, disaient que grâce à eux les jésuites avaient reçu assez d'avantages, que l'instruction primaire leur était livrée, qu'ils occupaient un grand nombre de postes dans l'administration publique, que leurs prétentions enfin étaient exagérées. On considérait le Peuple comme n'étant rien. Et les chiens se disputaient la curée.

Le banquet électoral de novembre 1847, tenu par l'opposition bourgeoise, avait fort peu ému le Peuple, et nous-mêmes, au nom de nos amis, avions dédaigneusement refusé d'y assister. Nous voulions bien laisser faire la bourgeoisie et Odilon Barrot, mais ne voulions pas d'un rôle dans cette comédie dynastique, véritable *pandæmonium* d'ambitieux et de coureurs de places.

Ce banquet avait donc fort peu impressionné le comité occulte et un de ses membres écrivait au correspondant de Paris: « Le banquet a bien réuni quelques mécontents, qui ont bu, mangé et bavardé, mais la *Canaille* y est restée étrangère, elle a pensé que ce n'était pas là que devait se trouver l'étoffe d'une révolution, et nous aussi, avons pensé de même. »

On vivait dans une atmosphère de quiétude, on se dorlotait dans la corruption, on voguait entre le banqueroute et la misère, doucement balancé par les caresses du pouvoir.

On était donc parfaitement tranquille dans les régions exploitantes et usurières; lorsque tout-à-coup éclate la Révolution de Février, qui remplit de terreur les ennemis du Peuple.

Tous ceux qui relevaient de la réaction; tous les employés placés par ses soins dans les diverses administrations, tous ceux enfin qui la servaient en sous ordre, eurent l'air de l'abandonner, crièrent vive la République et mirent de larges cocardes rouges.

Mais les réactionnaires ne se découragèrent pas; les plus

hardis se réunirent, ils avaient compris qu'ils pourraient pénétrer dans le gouvernement provisoire, qui renfermait des hommes avec lesquels on pouvait s'entendre.

Un ambassadeur fut dépêché, il pénétra sans peine et fit un tableau effroyable et mensonger de la situation de Lyon, *livré à toutes les horreurs de l'anarchie*. Les courriers se succédèrent rapidement auprès du gouvernement. De là ces préventions contre notre ville dans les régions du pouvoir où les réactionnaires avaient pris pied, tandis que les patriotes n'étaient reçus qu'avec beaucoup de difficultés et souvent peu écoutés.

A Lyon, ils ne perdaient pas le temps; tous les moyens furent employés pour exciter la garde nationale contre l'Hôtel-de-Ville; tandis que d'autre part ils avaient fait former des réunions électorales, et par ce moyen introduit de leurs créatures au club central: leur mission était de combattre certaines candidatures et d'apporter du désordre dans les délibérations.

C'est sur ces entrefaites qu'apparaît à Lyon les premières indications sur la *Société de l'Ordre*. Le plan fut apporté de Paris, où cette organisation des citoyens en assomateurs et en bourreaux était établie depuis 1831.

Ce fut un personnage du château, légitimiste ruiné par le jeu et les femmes, qui proposa d'embrigader secrètement ceux des gardes nationaux qui tenaient des emplois du gouvernement, et un certain nombre d'autres auxquels on ferait des promesses de décorations, et enfin, d'en solder cinq par compagnie, chargés de réchauffer l'enthousiasme et de répondre à l'appel du tambour les jours d'émeute. Plusieurs de ces honorables se sont revus depuis, dans les jours néfastes de notre Révolution, où ils se sont distingués; les fonds étaient pris partie sur les fonds secrets et partie sur la cassette du roi.

Les statuts apportés à Lyon furent révisés, et l'organisation commença, poussée, encouragée par les adeptes du comité occulte, cette association fit de rapides progrès.

Mais bien d'honnêtes gens, qui d'abord s'étaient laissés séduire par le but apparent de la société, s'en sont retirés depuis. Du reste, le désordre était entré dans la société: les légitimistes s'étaient découverts avec une impudence qui a tout compromis.

Des agents furent également placés dans les chantiers pour y apporter la désorganisation.

Dans le même temps, on s'empressait à la Préfecture, et le citoyen Emmanuel Arago, aujourd'hui vilipendé et traîné à toutes les gémonies royalistes, était alors flatté, caressé.

De l'argent fut dépensé; on offrit des fêtes aux voraces, on les invitait à trinquer dans les cafés, afin de s'en faire un instrument contre la République. — Ces manœuvres ont peu réussi. Arago a voulu rester neutre entre le Peuple et

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 22 AVRIL.

LES

QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

DEUXIÈME PARTIE.

III.

Le Repas d'adieu.

(Suite.)

Jean Bories dit avec un enthousiasme plus grave :

— A la ruine de la monarchie, messieurs, c'est trop facile; la couronne de France s'est flétrie par maintes hontes, et une tige flétrie tombe d'elle-même de l'arbre qui la porte... Mais, comme il est plus difficile et plus glorieux d'édifier que de détruire, buvons : A la venue de toutes les libertés!

Le toast de Bories fut porté; puis vinrent ceux des autres convives.

— A nos frères les carbonari de toute l'Europe! dit Baradère.

— Au Peuple combattant pour ses droits! dit Pommier.

— A la probité politique! dit Raoulx.

— Ton vœu est beau, dirent ses amis; mais on aura le temps de boire des fleuves avant qu'il soit réalisé... En attendant, vidons nos verres.

— A la ruine de la police! dit Rutel avec la cynique audace qu'il avait déjà montrée.

— A la liberté de conscience! dit Goubin. Plus de jésuites, et plus de messe!

Puis, après plusieurs autres toasts :

Voir le *Républicain* du 9 mars au 21 avril.

— Compagnons de la nuit, dit Cédric, finissons comme nous avons commencé. Buvons à nos frères! non plus seulement aux carbonari, mais à tous les hommes qui, loin de nous et dans le secret de leur âme, partagent nos patriotiques ardeurs. Buvons : A nos frères inconnus!

Ce toast, qui réunissait tout ce qu'il y a de grand et de beau épars et perdu sur la terre, fut le dernier.

Puis on quitta la table et les convives commencèrent à se retirer.

Le chef de l'établissement et son fils avaient seuls dressé le repas dans la salle en plein air, et s'étaient retirés aussitôt après leur service. Quelques-uns des convives, et Raoulx en dernier lieu, étaient allés dans la maison commander les vins et le punch; mais les maîtres du logis ne reparurent dans la cour qu'au moment où les membres de la réunion en sortaient.

Ceux-ci défilaient tour à tour, en causant, par un long couloir qui traversait l'intérieur de la maison pour arriver à la porte de sortie.

Les derniers des convives qui prirent ce passage étaient accompagnés par les maîtres du logis. Rutel, sans affectation, se joignit à eux pour sortir en toute sûreté.

Vers le milieu du couloir, le maître de la maison fit tourner ses hôtes à droite, dans un passage assez sombre, et passa devant en disant qu'il allait ouvrir une porte pour donner de la lumière. A ces mots, Raoulx, qui marchait par derrière, retint vigoureusement ses compagnons.

Rutel, qui suivait seul le maître du lieu, tomba dans une trappe entr'ouverte sous ses pas... Il roula sur des degrés de pierre... puis dans le fond d'une cave.

Meurtri, brisé, frappé d'un étourdissement douloureux, il n'eut pas la force de se relever; mais dans le haut de l'escalier il entendit une voix qu'il reconnut pour être celle de Raoulx, lui dire :

— La maison où nous nous sommes réunis appartient à de braves carbonari, qui sacrifieraient tout à la défense de la sainte-cause et mourraient avant de livrer les conjurés. Ainsi, miséra-

ble, tu resteras enfermé dans cette cave jusqu'à la fin de l'entreprise... Alors, vainqueurs, nous n'aurons plus à te craindre, ou, vaincus, ce ne sera pas toi du moins qui nous aura vendus... Ainsi, songes-y bien, tu ne toucheras pas le prix de notre sang pour faire relever ton château nobiliaire, monseigneur l'espion!

IV.

Un Orage.

Le lendemain du banquet, vers huit heures du soir, Lambert était seul dans sa petite maison couverte de chaume, et la dernière de celles qui formaient le hameau de Saint-Pierre. N'ayant que la campagne devant lui, il avait laissé sa porte ouverte pour recevoir un peu plus de lumière. Il méditait, comme on le fait après des événements divers, avec une rapide succession de pensées; tantôt revenant à la cruelle découverte qu'il avait faite de la faute de sa sœur, et à l'arrêt grâce auquel il pouvait en tirer vengeance sur celui qui l'avait causée; tantôt revoyant l'affreuse apparition de Rutel au milieu du banquet, et songeant au moyen de salut inespéré qui délivrait la société secrète de cet ennemi mortel, et la laissait libre encore de suivre ses destinées...

La nuit tomba tout-à-coup. Ce n'étaient pas les ombres du soir qui s'étendaient à l'horizon, mais un orage qui abaissait rapidement ses nuées les plus noires.

Lambert alluma sa lampe, et posa sur une table des papiers importants qu'il avait sur lui. C'étaient des lettres de la correspondance secrète des carbonari, une carte de réception, puis l'ordre du délégué de la vente suprême, portant la condamnation d'Arthur d'Oberon. Il réunissait ces divers titres, pour les placer dans le portefeuille qui contenait tous les papiers relatifs à la société secrète.

Ensuite il s'occupa de disposer ses armes afin d'être prêt pour la campagne des conjurés, dont Bories, qui parlait le lendemain, ne tarderait pas à donner le signal.

Il alla prendre, derrière les grands rideaux de laine qui les

les réactionnaires. Le club central, après quelques oscillations, s'est débarrassé des royalistes, et les voraces ont repoussé des avances perfides. De là ce flot d'injures contre les républicains, cette avalanche de calomnies répandues dans les campagnes contre les communistes. Et depuis ce temps, cette société de conspirateurs royalistes a repris son ancienne position et étendu son influence sur les affaires départementales et communales, elle a intrigué pour les nominations des divers fonctionnaires, ambitieuse qu'elle est de tenir dans ses mains toute la puissance publique, afin de s'opposer à toutes tentatives ayant pour objet l'émancipation radicale du Peuple.

Aujourd'hui la plus grande partie de ses efforts et de son argent est employée à la calomnie, soit contre le parti républicain en masse, soit plus encore contre les hommes que leur patriotisme et leur expérience ont mis en avant. Spéculant lâchement sur la faiblesse et la vanité humaines, ils exploitent cette Californie de vices que nous a léguée de longues années de monarchie imposées à la France par ces ramassis de mouchards de salon, de repus de tous les régimes, de satisfaits de toutes les hontes, de valets de tous les pouvoirs, d'imbéciles de toutes les classes et d'aristocrates de toutes nuances.

Réunion de tous ceux qui trompent et volent le Peuple : prêtres de toutes les religions, usuriers de toutes les classes, mouchards de tous les temps; voilà le comité occulte des royalistes à Lyon.

LE TRAVAIL ET LE CAPITAL DEVANT LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Le suffrage universel n'est une vérité qu'entre gens dont la position est indépendante; il est un mensonge entre le maître et le domestique, entre le patron et l'ouvrier, entre le riche et le pauvre, parce que les uns sont sous la domination des autres. Non content de faire suer son semblable à son profit, l'oisif veut encore lui imposer sa volonté. Cette tyrannie se fait surtout sentir dans l'action importante du suffrage. Le riche menace le travailleur de le faire mourir de faim, lui refusant de l'occupation s'il ne veut voter comme lui; et le travailleur, sans défense ni recours, subit la loi du capital. Voilà la liberté!

On le voit, dans les conditions actuelles de la société, le suffrage universel est une dérision amère. Les réformes que réclament les socialistes peuvent seules donner au Peuple cette indépendance qui lui est nécessaire pour voter suivant ses libres inspirations. Par le droit au travail et à l'existence que lui avait promis la révolution de février, l'ouvrier était affranchi de la crainte de la faim et pouvait mépriser la menace de son exploiteur; de son côté, le paysan, à l'aide d'institutions de crédit, telles que la banque hypothécaire, qui lui procurait de l'argent à un intérêt minime, échappait à l'influence du rapace usurier. Mais ces améliorations, si avantageuses à la masse de la nation, portaient un coup fatal aux intérêts d'une poignée de capitalistes, et ils les ont fait échouer à force d'intrigues. Bien plus, ils ont rivé la chaîne du travailleur et provoqué l'établissement de l'impôt des 45 centimes.

Toutes ces réformes cependant peuvent être obtenues par le suffrage universel. L'Assemblée nationale est toute-puissante; c'est elle qui tient en ses mains les destinées du pays; il ne s'agit que de la composer de bons représentants. Les difficultés sont immenses, nous venons de le reconnaître; mais le courage du vrai citoyen ne doit connaître aucun obstacle. Cessons d'avoir pour la richesse cette lâche condescendance qui perpétue nos maux; posons-nous en face de nos exploiters; nous sommes dix contre un, notre triomphe est assuré au scrutin. Qu'aurons-nous à craindre alors? ils ne nous feront plus mourir de faim, car l'Assemblée nationale, dévouée aux intérêts du Peuple, nous prendra sous sa protection. Et puis, ignorez-vous donc que ces hommes superbes ne peuvent pas plus se passer de vos bras que vous de leur travail? S'ils cherchent à vous intimider par la me-

nace, c'est qu'ils sont enhardis par votre peu de résolution. Montrez-vous fermes et unanimes dans l'expression de vos vœux, et le mépris sous lequel on vous écrase se changera en respect. Avec le suffrage universel, votre avenir est entre vos mains. Le jour des élections approche; si vous laissez échapper cette occasion de vous affranchir, vous êtes indignes des droits qui vous sont confiés!

Nous donnons à nos lecteurs les renseignements suivants sur l'expédition papale de la République telle que l'entendent Louis-Napoléon et ses ministres. Nous avons lieu de nous croire bien informés :

Le quartier-général de notre corps d'expédition sera établi provisoirement à Civita-Vecchia, où le général Quinot s'installera. Le pape Pie IX, transporté par un bâtiment à vapeur français, escorté de vaisseaux napolitains, anglais, espagnols et autrichiens, se rendra de Gaète à Civita-Vecchia, avec le consistoire des cardinaux; il formera un ministère et adressera au Peuple de Rome et des Etats pontificaux une proclamation pour les inviter à renverser la République et à rétablir son trône.

Dans le cas où cela réussirait, le pape, escorté des troupes françaises, se rendra à Rome par la route qui va de Civita-Vecchia à cette ville, et il ira reprendre possession de Saint-Pierre et du Vatican. Dans le cas où la réaction n'aurait pas été suffisamment préparée et tarderait trop à agir, l'armée française marcherait sur Rome, et dans quatre ou cinq jours, la République romaine aurait cessé d'exister. Alors nos soldats, convertis de reliques et de bénédictions, rapporteraient dans notre patrie... des chapelets! Si c'est pour relever la dignité de la France que le Peuple a nommé Louis Bonaparte président, il doit être satisfait! Jamais jusqu'à ce jour nos soldats n'avaient été transformés en gendarmes du pape.

Toutefois le despote tonsuré y trouve son affaire et il paraît que cela suffit à nos ministres. Mais la France y ramasse la honte. Qu'importe! N'est-ce pas sous la honte que la France a trouvé la royauté?

Esprit de l'armée des Alpes.

Avant-hier, dans une réunion des colonels de la garnison, on déplorait vivement l'esprit démocratique qui commence à animer nos soldats « C'est à tel point, dit l'un de ces officiers supérieurs, que nous ne pouvons plus du tout compter sur l'armée. »

Nous ne partageons pas ce sentiment. Jamais la République n'a été plus sûre de ses défenseurs qu'aujourd'hui. Au lieu de lui imposer la honte de rétablir le pape sur son trône, que l'on envoie notre brave armée secourir l'Italie, et on verra si l'on peut compter sur elle! Mais si c'est contre le Peuple qu'on veut la pousser, nous concevons les défiances, elle pourrait bien refuser la campagne. Elle est l'armée de la patrie, de la liberté, et non l'armée d'un parti.

On nous apprend que dans le 19^e léger, les soldats sont tenus d'acheter la brochure *anti-sociale* de Bugeaud, ou de la copier. Bien que la personne qui nous rapporte ce fait soit digne de foi, nous avons peine à croire une telle énormité.

Nous recevons d'un caporal du même régiment une lettre énergique dont nous ne pourrions reproduire les termes sans éveiller les susceptibilités du parquet. Elle nous apprend, entre autres choses, qu'il serait ordonné aux caporaux de lire la brochure de Bugeaud et l'*Egoïste des Electeurs* à leurs escouades. Serait-il possible?

Ce n'est pas seulement la garnison de Lyon qui est exposée aux tracasseries; les détachements cantonnés dans les villages ne sont pas l'objet de moins de rigueurs.

Le citoyen Jullien, maréchal-ferrant à Grézieux-Lava- renne, nous annonce que l'entrée de sa forge, où quelques soldats venaient lire le journal, vient de leur être interdite.

Elle balbutia que, surprise par le mauvais temps, et voyant de la lumière par une porte entrouverte, elle avait cru que cette maison était celle de la mère Saint-Jean, qui habitait ce village... mais que dans l'épaisseur de la nuit elle s'était sans doute trompée de porte.

Lambert n'avait pas la force de faire un mouvement. Sa sœur, qu'il avait tant de raisons d'aimer et de haïr, lorsqu'il se croyait pour toujours séparé d'elle, et faisait tous ses efforts pour l'oublier, sa sœur venait tout-à-coup dans sa retraite!... Elle venait là, bon et mauvais génie à la fois... figure charmante à ses yeux et cruellement pénible à son cœur... messagère de troubles, apportant en même temps une douceur d'âme infinie et une tristesse profonde.

Gilberte ne recevant pas de réponse, renouvela ses excuses d'être entrée ainsi et se disposa à sortir.

Lambert avait repris cependant assez de présence d'esprit pour ne pas laisser la jeune fille s'exposer de nouveau à l'orage; et il la fit asseoir dans le fond de la cabane.

Mais pendant ce peu de minutes, une foule de pensées avaient passé dans son esprit.

Il se trouvait bien malheureux de voir sa sœur chez lui et de la traiter ainsi en étrangère. Si Gilberte eût été innocente, oubliant bien vite les raisons de prudence qui l'engageaient à se tenir cachée, il lui aurait dit :

« Viens sur mon cœur, ma Gilberte bien-aimée, je suis ton frère exilé!... Cette France que j'ai longtemps servie, n'avait pas une place pour moi; il fallait vivre loin de son ciel! J'y suis revenu en secret, et près de mon père, près de toi, je me tenais enfermé, pour que la persécution qui m'accablait ne retomât pas sur vous deux!... Mais puisque la consolation divine t'a conduite ici, viens sur mon cœur, ma sœur bien-aimée!... Mais connaissant et détestant les fautes de sa sœur, il ne pouvait être assez lâche pour feindre l'ignorance et lui ouvrir ses bras; il ne se sentait pas assez fort non plus pour l'accuser hautement; il fallait donc lui rester inconnu.

Ayant pris cette décision, il demanda à la jeune fille comment elle se portait.

Dresde, 10 avril 1849.

« Il n'y a donc plus rien à dire sur la question italienne. Ce foyer de tant d'espérances est éteint, et c'est vous, ô France! qui l'avez souffert! La lumière humanitaire qui jaillissait de la parole, menteuse pourtant, que vos hommes d'Etat avaient lancée le 24 mai, serait-elle changée en d'épaisses ténèbres? France! France! où donc est votre gloire, votre honneur, votre intérêt même? Ne comprenez-vous donc pas que l'asservissement de l'Italie, que le rôle qu'on vous force à y jouer sont les précurseurs de votre propre ruine? Mais vos rois ne l'auraient pas permis. Où est-elle cette grandeur passée en proverbe? La monomanie fangeuse pourrait-elle remplacer votre beau nom? Nous avions tant aimé la France! nous avions pour elle toutes les sympathies de l'âme, parce qu'elles étaient justifiées par tout ce qui est grand et fort.

« En attendant que vous vous réveilliez, pauvre et malheureuse France, les affaires de la Hongrie marchent de mieux en mieux. Bem se couvre de gloire et continue à battre les Russes. Les Autrichiens ont été forcés de se borner à la défensive. Welden a dit à Vienne qu'il ne pouvait agir avant le retour de quelques troupes d'Italie.

« Des mouvements se préparent, et très significatifs, en Bohême et dans tous les pays slaves. Les Serbes crient en masse : ELLEN KOSSUTH! et la Turquie se prépare à la guerre et à offrir un appui à la Hongrie et à la Pologne! Oh! si n'était le déplorable état de la France! un échec, un seul échec éprouvé par Radetzki, et tout serait au mieux!

« Comment ne trouvez-vous pas dans votre cœur des expressions capables de réveiller votre patrie et d'y rappeler son ardeur pour la vérité! car la vérité est ce qui met son existence propre en jeu. Regardez par toute l'Europe. Ah! vous ne lui parlez pas assez fort, assez sincèrement. Il est impossible que la jeunesse, l'armée, le Peuple tout entier ne se révoltent pas à l'aspect de la honte qui leur est préparée par la turpitude de vos gouvernants. Les relations diplomatiques de vos hommes d'Etat sont la honte de la France, cette nation en qui nous avons tous foi serait déjà une nation agonisante?

« Dites à votre patrie, à cette France dégénérée (car il ne s'agit pas ici de la nation si noble, si vaillante), dites-lui à cette France administrative qu'elle est descendue au-dessous de la régence, du règne de la Dubarry, au-dessous des Russes mêmes, car enfin ceux-ci désertent autant qu'ils le peuvent la cause de l'iniquité, et en grand nombre, pour se réunir à Bem. Dites à vos gouvernants qu'ils sont au-dessous des Turcs mêmes, qu'un vent avait chassés de la partie civilisée du monde, et qui osent défier aujourd'hui la puissance que vos hommes d'Etat français, que vos généraux, ô honte! indiquent comme un exemple à leurs concitoyens! Ne pas même oser attaquer l'Autriche, ce cadavre galvanisé impuissant à soumettre une petite ville animée d'un saint enthousiasme! Mais ils ne savent donc pas, ces imberbes politiques, qu'un seul coup de canon tiré par les Français suffirait pour faire tomber l'Autriche en poussière. Vous ne m'avez jamais trouvé exagéré, vous savez si j'ai calme et raison; mais j'ai vu, mais je vois, et je frémis de vous voir ainsi s'agitant.

« Ignorez-vous donc que si cette Russie, que vous appelez un colosse, l'était en effet, il y a longtemps que ce pauvre général polonais, secondé par une poignée de braves, aurait succombé. Comment le colosse en triomphe-t-il? par de successives défaites! Oui, dites tout cela, écrivez-le en lettres de feu, et affichez-le au coin des rues, afin que ces 36 millions d'hommes qui sont vos compatriotes, reconnaissent enfin qu'ils sont dupes de fourbes intrigants, et secouent enfin la poussière qui ternit vos nobles couleurs! »

(*Démocratie Pacifique.*)

On écrit d'Afrique à la *Réforme* la lettre suivante dont le rédacteur en chef, notre frère en démocratie, veut bien nous

il se faisait qu'elle fût seule dans la campagne, à cette heure et par cet orage.

Gilberte en avait déjà sans doute donné les raisons sans que son frère, absorbé par ses pensées, l'eût entendue, car elle sourit comme on le fait devant une distraction étrange, et elle dit en recommençant son explication :

« J'étais allée, chez une de mes amies qui se marie demain, m'excuser près d'elle de ne pouvoir pas assister à sa noce. Elle demeure au bord de la mer, où ses parents sont pêcheurs; je l'avais quittée bien assez tôt pour être de retour à La Rochelle au grand jour; mais le mauvais temps m'a retenue beaucoup plus longtemps en chemin, et a aussi avancé l'heure de la nuit... C'est pourquoi, dans la profonde obscurité, j'ai pris votre maison pour celle où je voulais chercher un abri.

La jeune fille montrait en même temps un petit panier de fruits que Marthe, toujours bonne ménagère et amie attentive, avait voulu lui donner à emporter.

Tout ce qu'elle disait était exact; seulement Gilberte avait parcouru le chemin qui la ramenait à La Rochelle avec une extrême lenteur, parce que c'était là qu'elle avait vu Arthur pour la première fois. Sur ce chemin où elle avait rêvé le bonheur d'être aimée de lui, il était doux de revenir avec la possession de ce bonheur. Le mauvais temps ne pouvait gâter ces sentiers consacrés; le vent qui tourmentait leurs branches, les nappes d'eau qui couvraient leur mousse ne changeaient rien pour elle à leur attrait; c'était toujours le même parfum de plantes, le même charme de perspective, jusqu'à chaque pas elle retrouvait le souvenir d'Arthur.

« Et pourquoi ne pouvez-vous aller demain au mariage de votre amie? lui demanda Lambert.

Elle se tut, et Lambert pensa avec amertume : Elle ne peut plus se trouver avec des jeunes filles pures, qui aiment saintement l'honnête homme auquel elles veulent s'unir au pied des autels... Il reprit avec rudesse :

CLÉMENTINE ROBERT.

(La suite au prochain numéro.)

communiquer une copie avant de l'insérer dans son journal. L'importance pour l'armée des matières qu'elle traite nous détermine à la publier tout entière.

Tlemcen, le 8 avril 1849.

Citoyen rédacteur.

Vous avez tenu les promesses insérées dans vos numéros des 24 septembre et 21 novembre 1848 (faits divers), et vous avez exhumé de ses limbes cette grande loi de 1793 sur l'avancement, détruite par Napoléon le 11 août 1811. La fureur mal déguisée du *Moniteur de l'Armée* dans son numéro du 20 mars dernier ne doit vous laisser aucun doute sur la justice et la portée de votre article.

Pour le *Moniteur de l'Armée*, le principe de l'élection organisait dans l'armée la réaction constante, et à tous les degrés électifs de l'inférieur sur le supérieur; ce serait y introduire l'anarchie, et voilà pourquoi les anarchistes le préconisent.

Le *Moniteur de l'Armée* n'a pas la loi de 1793, sans quoi il eût vu que les *équus* seuls procédaient à l'élection, et il eût remarqué qu'il fallait que les *supérieurs*, par leur vote, sanctionnassent le choix de l'élection.

Le *Moniteur* dit encore que l'armée connaît trop bien ses devoirs envers les chefs que ce gouvernement lui a donnés et qui ont toujours justifié sa confiance, pour accueillir autrement que par le mépris des machinations coupables. Le *Moniteur de l'Armée* a oublié Dupont, récompensé par le ministre de la guerre de sa mise bas les armes à Baylen; Meynadier et tant d'autres généraux cités par Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, qui ont livré leurs soldats; Marmont, le Raguse des montards, qui, en 1825, 1826 et jusqu'en 1830, disaient dans leurs jeux : *Tu raguses*, pour dire tu triches; Clouet, Bourmont, Villoutrige, le duc de Castiglione, tous traîtres qui ont occasionné Waterloo, ce deuil de notre armée, cette défaite où notre drapeau sanglant tomba avec la garde et Cambonne; enfin Brossard, Gudin, ces officiers d'élite de par le choix qui, avec Cuvier, le ministre prévaricateur, complètent cette distinction du choix, et qui ont toujours justifié la confiance de l'armée reconnaissant en eux les dignes chefs que le gouvernement lui avait donnés.

Ah! c'est à en mourir de honte!

Vous voulez, aux élections, porter un sous-officier ou un soldat; cette idée politique ne peut que servir les intérêts du parti auquel nous appartenons.

Mais cela doit-il suffire?

N'avez-vous pas l'administration de l'armée, et celle de la marine qui méritent d'être républicanisées?

L'administration, c'est la disposition de l'argent, ce nerf de toutes choses, et vous, vous laissez cela de côté, vous n'y pensez pas!

Avec les sommes gagnées dans l'administration de la marine et de l'armée, on paie pour tuer la République.

On procure des ressources à tous ces journalistes qui font métier de leur plume et ne ressentent point les douleurs, les humiliations populaires!

Quoi! vous avez des intendants millionnaires, des officiers d'administration coulés d'or, et vous ne pensez pas à tarir les sources où ces ennemis de notre foi puisent?

Nous sommes réellement trop sincères, trop peu pratiques.

Le budget de la marine, de la guerre, dépasse 700,000,000 de francs, et cette somme est encore augmentée ici par les prises sur l'ennemi, par les razzias, par les versements de l'achour, les chevaux de soumission, confiscations, amendes, etc., etc.

Dans le même *Moniteur*, on cite l'exécution des assassins du général Bréa et de son aide-de-camp, Mangin.

On ne mentionne pas la surexcitation d'une bataille, la mobilité des impressions; oh! non. Il faut que l'armée soit prévenue contre la République, et qu'elle cesse de battre du même cœur que les citoyens.

Quant aux officiers de choix, je comprends pourquoi ils maudissent la résurrection de la loi de 1793; avec cette loi, le clou, la crapaudine, le silos et le cachot sont impossibles.

Avec elle, on ne fait pas nommer ses bâtards, ses fils, ses neveux, ses cousins, ses MIGNONS au grade de sous-lieutenants.

Avec cette loi, le colonel Léon, du 57^e de ligne, n'eût pas, en 1848, en juillet, été cause, à Lille, que onze sous-officiers, sergents-majors chevronnés, de compagnies d'élite, furent cassés ou envoyés en Afrique à la suite de la partialité coupable qu'il montra dans les propositions faites pour le grade de sous-lieutenant.

Ah! que les réactionnaires ont bien fait de m'éloigner de Paris, de me faire partir de Châlons, de m'arracher à Lille et de me jeter à la porte du désert, à Tlemcen; là, je n'entends plus que les échos affaiblis des plaintes de mes anciens camarades et amis; là, je suis exilé...

Quoi! lorsque la monarchie existait, il se trouvait mille écrivains, ne souffrant pas qu'on touchât aux prérogatives du roi, à ses droits, et maintenant que la République est établie, il ne se trouve pas cent hommes de cœur réclamant pour la souveraineté du Peuple, ce qui était accordé sans contestation à la majesté royale!

De deux choses l'une, ou la souveraineté réside dans le Peuple ou elle réside dans le président.

Alors nous avons une République entourée d'institutions monarchiques:

« Le Peuple n'est rien, le président est tout. » C'en est pas cela que nous avons voulu.

Pour moi, le Peuple seul doit être souverain, et si le choix était réservé aux rois, l'élection doit être réservée aux Peuples.

Telles sont mes opinions, et je les crois bonnes, soutenables. S'il en était autrement, nous n'aurions qu'à trembler devant le choix épuraire des aristocraties vaincues, mais non détroites.

Le choix, le choix, ah! ah! voilà ce qui tue tout, ce qui ruine la France, ce qui nous frappe d'impuissance.

Le choix, c'est la chaîne déguisée de l'oppression du supérieur sur l'inférieur; c'est la mort de toute indépendance.

En vain, aurait-on les meilleures notes, on n'avance point, si l'on ne sait courber... Aussi, en 1813, combien a-t-on compté d'hommes de cœur? Noncey.

Au nom de la République, vous que je ne connais point, que je n'ai jamais vu, mais qui avez cependant dû comprendre par tout ce que je vous ai adressé que nous avons les mêmes sympathies; revenez sur ce choix, traitez cette question à fond, en parlant du principe de la souveraineté populaire.

Cette souveraineté aujourd'hui est faible, elle est ignorante: fortifions-la de notre concours, et demandons que les instituteurs primaires soient mieux payés, mieux logés. Le Peuple, en voyant ses chefs intellectuels heureux et considérés, s'attachera à estimer l'étude, la science, et il cessera de croupir dans son oisiveté et dans son ignorance.

Salut et fraternité. Un ex-sergent-major au 58^e de ligne.

Nous sommes priés d'insérer la lettre suivante adressée au *Salut Public*:

« La Guillotière, 20 avril 1849.

« Monsieur le Rédacteur du *Salut Public*,

« Les imputations calomnieuses et absurdes que vous formulez contre l'ex-administration de la Guillotière, et particulièrement contre un adjoint que vous ne nommez pas, me forcent à vous sommer de citer son nom.

« Comme l'un des adjoints révoqués, et chargé spécialement de la police, et par conséquent de la surveillance des maisons de tolérance, je vous délire, comme je défie les hommes qui tiennent ces maisons, de prouver, ou même d'avancer, que j'aie reçu d'eux une somme quelconque, dont l'administration ne fût pas informée. Ma sévérité à l'égard de ces maisons, berceau de tous les crimes et de la démoralisation sociale, m'a suscité des ennemis parmi ces sortes de gens, je ne l'ignore pas. Mais j'ai lieu de m'étonner des bruits calomnieux qu'ils répandent, quand il est de notoriété publique que j'ai lutté constamment contre les demandes dont ils accablaient l'administration.

« Une seule autorisation a été accordée par la mairie. C'est au sieur Richard, et à condition qu'il abandonnerait l'action en dommages-intérêts intentés par lui à la commune au sujet de la dévastation de son établissement par la garde mobile en 1848. Le sieur Richard, ayant retiré ensuite son désistement, l'administration lui fit dire que son autorisation allait lui être retirée. Les choses en étaient là lorsque le ministère Faucher nous a envoyés notre révocation. Depuis nous avons donné au nouveau maire tous les renseignements désirables pour terminer cette affaire.

« J'attends, citoyen rédacteur, que vous veuillez bien préciser ces faits. Jusque là, je me contente de vous dire, tant en mon nom qu'en celui de l'ex-administration de la Guillotière, que nous méprisons les calomnies et les bruits absurdes que contient votre feuille.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

MODÉRAT.

Bulletin électoral.

Nous recevons la lettre suivante:

Vienne, le 18 avril 1849.

Citoyen rédacteur du *Républicain*,

Le département de l'Isère a 12 représentants à nommer pour l'Assemblée législative. La part pour l'arrondissement de Vienne a été fixée à trois.

Voici les trois noms adoptés ce matin, par la réunion des délégués des dix cantons de l'arrondissement de Vienne: les citoyens Bertholon, représentant du Peuple, Ronjat, id., Leprat, conseiller-général et colonel de la garde nationale.

Quant aux neuf autres candidats du département, nous pensons que les deux de St-Marcelin, les trois de la Tour-du-Pin et les 4 de Grenoble, nous seront adressés directement.

Salut fraternel,

Pour le comité démocratique.

Le secrétaire, BONNARD fils.

Grande rue, 9, à Vienne.

Nous remercions le Comité démocratique de Vienne de la communication qu'il veut bien nous faire, et nous engageons les autres comités, à nous envoyer les noms de leurs candidats dans le plus bref délai.

N'oublions pas que l'armée vote le 26 ou 27 courant et qu'il importe de faire parvenir les listes aux régiments, sous quelques jours.

Avis aux Electeurs.

Le COMITÉ CENTRAL DÉMOCRATIQUE des républicains socialistes invite les comités cantonnaires, communaux et corporations ouvrières à lui envoyer immédiatement leurs délégués, les présentations de candidats devant être terminées le dimanche 22 courant pour la ville et le mardi 24 pour la campagne.

Le Comité siège rue Stella, 5, au 1^{er}, la cour à droite, près la place des Cordeliers.

Club de la rue Perrot.

Séance du 19 avril. — Présidence du cit. REMOND.

Après la lecture du procès-verbal, on lit un article du *Peuple*, sur les cinq manières de supprimer le socialisme. Le président annonce que l'on n'a pas pu trouver le local désiré, mais que les recherches vont continuer. Il se livre ensuite à une appréciation sur la recherche de la vérité, qui est le plus grand des biens.

Quant aux élections, il conseille d'attendre que les divers comités aient produit leurs listes de candidats; alors, on pourra les examiner sous tous les rapports, car, dit-il, celui qui aspire à l'honneur de représenter ses concitoyens doit se livrer à eux tout entier.

On lit divers journaux, ainsi que le compte-rendu de l'Assemblée nationale, qui fournit au président le texte de diverses observations fort judicieuses sur les sentiments de la droite de l'Assemblée.

Le commissaire se lève et dit que depuis la République on ne prête plus de serment, et que, par conséquent, personne n'a juré la Constitution. Le président flétrit le système d'équivoque introduit par les royalistes.

Le cit. Bacot lit le *Salut Public*, qui raconte avec joie la réaction toscane. Il engage tous les citoyens à signaler dans les campagnes les journaux royalistes, afin que nos frères cultivateurs ne soient plus égarés par les mensonges et la calomnie.

On fait encore une lecture et la séance est levée à 10 heures.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Paris, le 19 avril.

Le citoyen Vabenter, ex-gérant du *Représentant du Peuple*, condamné à huit mois de prison en décembre dernier, pour un article publié en juin, avant la suppression du journal, a été arrêté hier matin à huit heures, en pleine rue, comme il se rendait de son domicile dans les bureaux du journal le *Peuple*. Il a été écroué immédiatement à la Conciergerie. La loi voulait qu'on le prévint. Mais est-ce qu'on doit se gêner avec les socialistes!

— Un corps de 250,000 Russes est concentré aux environs de Varsovie. Ils attendent sans doute le mot d'ordre pour se ruer sur nous, en passant sur le ventre de la Hongrie.

— On dit qu'un corps de troupes hongroises s'est avancé à 75 ou 80 kilomètres de Vienne, dont aucun corps d'armée autrichien ne le sépare. A cette nouvelle, pleine de périls, la cour d'Olmütz aurait, dit-on, fait à la Russie une demande d'intervention.

— Le cit. Ledru Rollin doit se rendre au Mans, dimanche prochain, et ses amis ont annoncé l'intention de lui offrir un banquet par souscription.

— Le brave capitaine Kersausie, l'un des plus courageux et des plus persévérants luteurs du parti républicain sous Louis-Philippe, est dit-on, à la tête de la cavalerie romaine. Si les soldats sont dignes d'un tel chef, la République romaine peut opposer une vive résistance.

— La bourse était aujourd'hui en pleine baisse.

Les nouvelles les plus graves étaient répandues sur la situation des Autrichiens.

On disait aussi que le cit. Odilon Barrot devait proposer à l'Assemblée nationale de se proroger au 15 mai prochain.

— Nous pouvons affirmer que le gouvernement anglais est complètement d'accord avec la France, au sujet de l'expédition de Civita-Vecchia. Toutes les questions, la nature de l'intervention et le montant des forces françaises ont été arrêtées entre l'ambassadeur d'Angleterre et le citoyen Drouin de Lhuys.

Que le gouvernement dise maintenant que les soldats de la République française ne vont pas rétablir le Pape en com-

pagnie des troupes de la sainte alliance!

— Le bruit répandu hier que l'expédition française était arrivée à Civita-Vecchia était sans fondement.

L'escadre réunie à Toulon avait reçu l'ordre de se tenir prête à appareiller au dernier signal, et cet ordre n'a été envoyé par le télégraphe que dans la journée du mardi 17 avril, après le vote définitif de l'Assemblée sur la demande d'un crédit de 1,200,000 fr.

— L'installation du nouveau conseil d'Etat aura lieu, dit-on, mardi prochain.

— On nous assure que dans huit jours au plus tard, l'Assemblée ne sera plus en nombre pour délibérer et qu'il y aura une dissolution de fait jusqu'au 27 mai, date de l'ouverture de la Législative.

— Une scène très tumultueuse a eu lieu hier soir au club de la rue Duphot qui était présidé, dit-on, par le citoyen Larochejacquelein. Des cris de : *A bas la République!* s'élevaient, fait entendre à la suite d'un discours qui sentait fort la réaction; il y a été répondu par d'autres cris de : *Vive la République démocratique et sociale!* Bientôt une mêlée générale s'est engagée, où force coups de poing et de canne ont été distribués: il a fallu l'intervention de la police pour faire évacuer la salle.

Bourse du 19 avril.

On est préoccupé des affaires du Nord bien plus que de celles du Midi. Le général Windischgrätz cherche à se renforcer dans sa retraite, il prétend revenir à la charge avec plus de 80 mille hommes. En attendant, les Hongrois poursuivent leurs succès; ils sont maintenant aux portes de Comorn.

On dit que le jeune empereur d'Autriche se rend en personne à l'armée pour en prendre le commandement en chef, à l'effet de relever le moral de ses troupes.

Le 5 0/0, de 89 25 débute à 88 96, tombe à 88 10, pour finir à 88 25. C'est 1 fr. de baisse sur hier, et 70 c. seulement sur l'ouverture.

Assemblée nationale.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Suite et fin de la séance du 18 avril.

Le président prévient l'Assemblée, vu le grand nombre de congés demandés, qu'une proposition du citoyen Maillebois, tendant à réglementer les congés à accorder, sera présentée demain à l'ouverture de la séance. L'urgence sera demandée.

Cette proposition sera mise à l'ordre du jour de demain.

La séance est levée à six heures.

Séance du 19 avril. — PRÉSIDENCE DU CIT. GREVY.

L'Assemblée adopte d'abord un projet de loi autorisant le département de la Gironde à s'imposer extraordinairement.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition du citoyen Maillebois, relative à la réglementation des congés.

L'urgence est déclarée et la discussion s'engage au fond.

Le citoyen Maillebois demande que désormais les congés ne soient accordés que sur des motifs graves; qu'une délibération spéciale précède chaque congé, et que les noms des représentants qui s'absentent sans congé soient inscrits au *Moniteur*.

Le citoyen E. Leroux, rapporteur, dit que la commission n'a pas cru devoir adopter les conclusions de l'auteur de la proposition. Elle pense cependant qu'il y a quelque chose à faire, et elle propose la nomination d'une commission spéciale chargée d'examiner les demandes de congés.

Le citoyen Maillebois accepte cette modification.

Le citoyen Baraguay-d'Hilliers la combat.

Le citoyen Baune voudrait que les lois portassent une sanction.

Le citoyen E. Leroux pense que la sanction est inutile.

LE CIT. LAMORICIERE. Cent trente-trois représentants sont absents régulièrement; il devrait donc se trouver à Paris 767 représentants. Admettons que cent représentants se trouvent empêchés chaque jour pour des causes diverses, l'Assemblée devrait, au minimum, se composer de 667 votants, et cependant c'est à grand-peine si, dans les dernières séances, on a pu réunir de 600 à 606. Il y a donc beaucoup d'absents sans cause sérieuse.

Cet état de choses doit cesser, dans l'intérêt et la dignité de l'Assemblée. C'est pour cela que je conjure l'Assemblée de compléter sa décision par une pénalité morale (Approbation): l'insertion au *Moniteur* des noms de ceux dont l'absence aurait été constatée deux ou trois jours de suite. C'est par la fermeté de son attitude jusqu'aux derniers moments que l'Assemblée se recommandera surtout à la postérité. (Très bien! très bien!)

Les cit. Henri Didier et P. Leroux échangent encore quelques observations.

Le cit. Ronjat insiste pour que l'Assemblée ne soit pas prorogée de fait avant le vote du budget des recettes et la fête du 4 mai, qui doit célébrer l'anniversaire de la réunion de l'Assemblée.

LE CIT. CLÉMENT THOMAS. Si l'Assemblée croit qu'il est du devoir de ses membres de se rendre auprès de leurs commettants, qu'elle se proroge; dans le cas contraire, qu'elle exige la présence de tous les représentants dans cette enceinte.

Le cit. E. Leroy dit que la proposition d'une prorogation a été agitée dans la commission et repoussée.

LE CIT. BAUNE. Il ne faut pas se dissimuler que les ennemis de la révolution espèrent que l'Assemblée prochaine leur donnera la majorité. Dans de telles circonstances, une prorogation me semblerait souverainement impolitique. Il est nécessaire que par son testament, l'Assemblée adopte un budget qui allège les charges du pays.

L'Assemblée passe à la discussion des articles.

« Art. 1^{er}. Les demandes de congés seront soumises à l'examen préalable d'une commission de quinze membres, qui donnera son avis sur chaque demande. » — Adopté.

« Art. 2. Cette commission sera nommée dans les bureaux et présidée par le président de l'Assemblée nationale. » — Adopté.

« Art. 3. En soumettant les demandes de congés à l'Assemblée nationale, le président fera connaître l'avis de la commission sur chaque demande. » — Adopté.

« Art. 4. Tous les congés actuellement existants, et dont la durée n'est pas déterminée, cesseront de plein droit, dix jours après l'adoption de la présente résolution. »

Le cit. Charamaule combat la création d'une commission; il faut laisser à chacun sa responsabilité morale.

Le cit. E. Leroux défend le projet de la commission.

Le cit. Crémieux la juge puérile et dégradante pour les membres de l'Assemblée.

Le cit. Lamoricière demande que la proposition soit mise aux voix.

Le cit. Baraguay-d'Hilliers la combat. Les représentants des départements voisins ou de service par des chemins de fer seront dans de meilleures conditions que les autres. La présence constatée au moyen du vote ne signifie rien; car on peut toujours trouver un ami complaisant.

Le cit. Lamoricière insiste. Vous voulez, dites-vous, pouvoir plaider votre cause devant les électeurs, vous la plaidez beaucoup mieux en restant à votre poste.

La proposition du cit. Lamoricière est adoptée ainsi que l'ensemble du projet de loi.

On revient au budget des finances.

Le cit. Charras propose une augmentation de 8,000 fr. pour la créa-

tion d'une place d'inspecteur des tabacs

Le cit. Desjoubert combat cette proposition. Il voudrait que l'on adoptât le système anglais, qui consiste à ne pas laisser cultiver de tabac sur le sol anglais, et à s'approvisionner complètement à l'étranger; mais en attendant il demande que l'administration actuelle soit maintenue.

Le cit. Charamaule se plaint de ce que l'Assemblée ne soit pas en nombre.

Les représentants qui sont dans les couloirs regagnent leurs places.

Les cit. Luppé, Beaumont (Somme), Charras, Passy et Billault sont successivement entendus pour et contre l'amendement du cit. Charras, qui n'est pas adopté.

L'amendement du citoyen Charras est rejeté et le chapitre 26 adopté. Le chapitre 39 relatif au personnel de l'administration des tabacs a également été réservé.

Le cit. Charras propose sur ce chapitre une augmentation de 33,000 f. Le citoyen Charras développe son amendement, qui a pour but la création d'inspecteurs spéciaux.

LE CIT. DESJOBERT : Je ne dédaigne pas la science, mais je crois que l'administration des tabacs doit être avant tout commerciale et industrielle. Ce qu'on veut, c'est donner à l'école polytechnique un nouveau service. Or, malgré le mérite des élèves de cette école, doivent-ils tout absorber ?

Le cit. Dupin se dirige vers la tribune.

LE CIT. DESJOBERT : Encore un élève de l'école polytechnique. (On rit.)

LE CIT. CH. DUPIN : J'en demande pardon à l'honorable membre, mais je ne puis regarder comme une injure le nom d'élève de l'école polytechnique. On ne veut pas attribuer à l'école polytechnique un nouveau service, mais au contraire de lui enlever et je vois avec regret qu'il y a contre cette école une sorte de parti pris, une tendance qui va jusqu'à la persécution.

LE CIT. PASSY. J'ai lieu de m'étonner de l'accusation, qui n'est aucunement fondée, car, parmi tous les inspecteurs supprimés, il n'y a pas eu un seul élève de l'école polytechnique.

LE GENERAL PONCELET. J'ai vu avec regret que, tandis que tous les autres ministères s'efforçaient de réclamer le concours des élèves polytechniques, le ministre des finances leur témoignait une forte hostilité, et la preuve, c'est que tout récemment on a nommé, à la fabrication des tabacs, un homme qui ne sortait pas de l'école.

La séance continue.

Chronique locale.

Où allons-nous ? où allons-nous ?

Hier, les habitants de la Croix-Rousse auraient pu se croire de bonne foi revenus aux belles années du droit divin, au bon temps des jubilé, des missionnaires et des jésuites. Une longue procession, bedeau et bannières en tête, prêtres à l'œil hautain et arrogant, inondait les rues de ses flots pressés ; en même temps, le bruit se répandait partout que les soldats de la France devenaient les soldats du pape. Il est vrai de dire que cette procession n'était composée que d'enfants et de quelques femmes ; on n'y remarquait pas un homme. Pourtant à Lyon les bigots et les fanatiques ne manquent pas. Ils encombre les églises.

— Un arrêté du président de la République, en date du 17 avril 1849, porte ce qui suit :

L'arrêté du 29 mars 1848 par lequel le cit. Gauran (nommé depuis secrétaire-général de la préfecture du Rhône) a été révoqué des fonctions de conseiller à la cour d'appel d'Alger, est rapporté.

— Le 13 du courant, il a été perdu, à la Guillotière, rue Passet, une somme de 468 francs renfermée dans un sac enveloppé d'un tablier.

La personne qui aurait trouvé cette somme ou qui pourrait fournir quelques renseignements, peut s'adresser à notre Bureau. Elle rendra un grand service à un travailleur.

Il y aura récompense.

Spectacles de samedi.

CELESTINS. — L'amitié des femmes, comédie. — 90, 92, 94, drame. — L'illusion d'un peintre, divertissement.

Nouvelles étrangères.

Italie.

PIEMONTE. — On lit dans l'Opinion

On raconte que le général de Sonnaz, gouverneur d'Alexandrie, ainsi qu'un grand nombre d'officiers, ont déclaré que plutôt que de partager la défense de la place avec une garnison autrichienne, ils donneraient leur démission ; qu'en outre, le gouverneur ne répondrait pas, le cas échéant, de l'esprit de ses soldats, ni de celui des habitants, qui ont montré assez peu de sympathies pour les Autrichiens.

Buoni Compagni doit repartir ce soir, mais avec quelles instructions ? On l'ignore ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que notre honneur, au lieu de suivre le droit chemin, est conduit par les voies les plus obliques.

Ce même journal adresse au ministre le reproche d'avoir licencié les troupes lombardes et dispersé les forces disponibles au lieu de concentrer sous les murs d'Alexandrie et de Gènes tous les moyens de résistance.

Les Autrichiens seraient entrés à Turin.

Qu'importe ? est-ce que les Italiens et les Français ne sont pas entrés aussi deux fois à Vienne ? Les Autrichiens une fois à Turin, il peut se faire alors que la France, sortant de son apathie et l'Angleterre de son égoïsme pourvoient à la situation de l'Italie, l'une pour couvrir sa frontière, l'autre pour prévenir une guerre générale qui serait la ruine de son commerce.

LIVOURNE. — On assure que le général Apice, qui se trouvait à la frontière, aussitôt qu'il a reçu avis de l'événement, s'est mis en marche sur Florence, avec un corps de troupes suffisant pour rétablir l'ordre dans cette ville, et faire justice des ennemis de la République.

Le vapeur le Sully, entré le 15 au matin dans le port de Gènes, rapporte que Livourne a élevé partout des barricades, avec l'intention de résister à toute espèce d'attaque.

PALERME. — Il s'organise à Palerme, sous les auspices du général de Trobriant, un second bataillon de volontaires français dont le commandement est confié au major H. Retord. L'énergie, le savoir et le courage bien connus de cet officier supérieur font présager à tous que le secours de ce bataillon de chasseurs rendra des services importants, et qu'il suivra noblement les traces du premier. Ce bataillon, du reste, est composé de soldats de l'armée d'Afrique, tous habitués au feu et à la fatigue.

Le 2^e bataillon attend encore des hommes de France ; nous espérons les recevoir bientôt, car nous savons qu'il n'y a pas un Français qui ne désire l'affranchissement de l'Italie, et ne soit prêt à y concourir.

Allemagne.

FRANCFORT, 14 avril. — L'archiduc Jean a été invité par le gouvernement autrichien à ne pas quitter Francfort, et à rester provisoirement à son poste. En même temps, l'Autriche a positivement déclaré que tant qu'une constitution nouvelle et définitive n'aura pas été établie d'un

commun accord, elle considérera les traités de 1815 comme étant toujours en vigueur, et maintiendra son droit avec fermeté.

MUNICH, 12 avril. — On croit savoir positivement qu'une alliance intime a été formée entre notre cabinet et celui d'Ollmütz. Elle ne sera rendue publique qu'après la réunion des chambres.

HAMBURG, 11 avril. — Tous les Danois ont disparu du duché, à l'exception du Sundvitt. Cette retraite a été effectuée par suite d'une erreur du télégraphe qui leur avait annoncé l'arrivée de trois brigades allemandes au lieu de trois compagnies. Vingt mille hommes de troupes allemandes se trouvaient hier à Koenigsau.

Les Danois rassemblent tous leurs vaisseaux, sans doute pour porter un coup décisif.

HAMBURG, 12 avril. — Le blocus de l'Elbe a commencé le 12 avril, et les habitants sous pavillon neutre pourront seuls sortir jusqu'au 30 de ce mois. L'entrée est interdite à tous. Hier déjà on a fait rebrousser chemin à des bâtiments portant des émigrants, ce qui est d'autant plus triste que ces pauvres gens vont se trouver forcés de sacrifier leurs dernières ressources à leur séjour forcé dans ce pays.

Le général Bonin se trouve sur l'extrême frontière de Jütland, où il ne tardera pas à entrer avec l'armée confédérée, aussitôt que la cavalerie sera arrivée.

Les journaux allemands ne contiennent aucune nouvelle du théâtre de la guerre en Hongrie.

DES FRONTIÈRES POLONAISES, 7 avril. — La ville de Kalisch et ses environs, qui ressemblaient à un camp immense, vient subitement de se dépeupler de ses troupes, qui sont parties en prenant la route du Sud. On prétend qu'elles sont destinées à occuper la Galicie.

JASSY, 26 mars. — La position ambiguë des Russes et des Turcs vis-à-vis les uns des autres, devient tous les jours plus compliquée. Les levées, ordinairement si difficiles, s'effectuent maintenant en Turquie avec le plus grand empressement, et telle localité fournit le double des recrues qui lui sont demandées. C'est le zèle pour la foi qui anime les populations, auxquelles la guerre contre les infidèles a été promise. A Bucharest il y a tous les jours des collisions. L'arrivée des troupes turques continue sans cesse ; de leur côté les Russes se préparent sur tous les points. Leur armée des provinces danubiennes est forte de 97,000 hommes.

Après les dernières négociations de la Porte avec les représentants des puissances étrangères, on assure que M. de Tioff a demandé au cabinet turc un nouveau délai jusqu'au mois de mai pour l'évacuation des provinces danubiennes.

HONGRIE. — Les nouvelles de Pesth du 19, qui ne nous parviennent que par les feuilles autrichiennes ne nous apportent encore rien de décisif. Windischgrätz doit se porter à l'aile gauche vers Waitzen, pour diriger les opérations contre le brave Gorgey ; Schlik commande au centre et résiste difficilement aux attaques multipliées de Dembinski. Les hussards hongrois se battent comme des héros et voient fuir devant eux les Autrichiens consternés. Il est évident que ceux-ci attendent que des renforts leur permettent de reprendre l'offensive ; mais de leur aveu même, pour qu'ils pussent se hasarder dans une bataille, il faudrait que ces renforts fussent plus considérables qu'on ne les annonce, il faudrait surtout qu'ils se dépêchassent d'arriver au plus vite.

TRANSYLVANIE. — Le gouvernement de Vienne annonce que les Russes sont rentrés dans la Transylvanie, près Hermanstadt et Clausenbourg ; il ajoute qu'il n'a pu éviter cette incursion réclamée, dit-il, par des populations sans défense. Mais on ajoute que les Russes ne pénétreraient point dans la Hongrie. Le jeune empereur se serait formellement exprimé contre une pareille intervention. Les termes de cette publication officielle indiquent suffisamment la vive indignation qu'excite dans toute l'Autriche l'intervention russe. — La cour d'Ollmütz est aux abois.

Turquie.

Voici de quelle manière le spirituel Arlechino parle du projet de paix entre la Porte Ottomane et la Russie.

« La Porte donnera une constitution à ses fidèles sujets Moldo-Valaques. Cette constitution sera préalablement examinée à l'amiable par la Russie, et puis octroyée, selon la coutume, aux serviteurs semi-lunaires du prophète.

« La Porte aura deux chambres, à l'opposé de la Russie, qui est une chambre avec deux portes, l'une sur la Baltique et l'autre aux Dardanelles.

« Les Turcs seront tous égaux, et tous les députés seront Turcs, absolument comme chez nous ; car il faut le remarquer en passant, nous avons beaucoup de traits de ressemblance avec la Porte en toutes choses ; si bien que l'un de ces jours nous mettrons ou la clé sous la porte, ou nous gouvernerons à la porte.

« La Russie prêterait l'oreille attentive aux discours de la députation moldo-valaque-turque, et lorsqu'ils auront décidé que l'on doit interdire aux Russes le passage des Dardanelles, la Russie, semblable au personnage qui fait le mort, feindra de ne pas comprendre, et dira aux députés : vous parlez Turc.

« Vous le verrez, si la représentation turque n'est pas de son goût, les affaires entre la chambre à deux portes, et la Porte à deux chambres, s'embrouilleront de telle sorte, qu'il faudra que les députés sautent par les fenêtres. »

FAITS DIVERS.

Le cit. Jacquemin (Sigisbert), ouvrier carrossier, demeurant impasse d'Argenteuil, hôtel de Varsovie, déjeunait ce matin à la cantine de la caserne de la barrière de l'Ecole avec un de ses amis, brigadier au 5^e lanciers. Le cit. Jacquemin avait déposé sur la table un numéro d'un journal socialiste. Un officier, ayant aperçu ce journal, donna l'ordre au lancier de le faire disparaître ; le cit. Jacquemin s'y étant refusé, quatre lanciers de service sont venus, sur l'ordre de l'officier, et ont conduit le brigadier devant son capitaine, qui a envoyé ce militaire à la salle de police pour quarante-huit heures. Nous nous bornons à raconter le fait. S'il est tel que nous le rapporte le cit. Jacquemin, nous laissons à nos lecteurs le soin de l'apprécier. (République.)

— Enfin, après trente audiences, on peut espérer de voir finir l'affaire des troubles de Limoges, dont est saisie la cour d'assises de la Vienne. L'audition des témoins a été terminée le 14 avril, et les plaidoiries ont dû commencer aujourd'hui. Nous ferons connaître à nos lecteurs le résultat du procès.

— On lit dans la Démocratie Pacifique : « Le cordon sanitaire tracé autour de l'armée pour la préserver de la peste démocratique et sociale, se rétrécit de plus en plus.

« Nous apprenons aujourd'hui qu'une petite feuille, illustrée du portrait de Félix Pyat, et reproduisant le toast porté à l'armée par le représentant, dans un des banquets socialistes du mois dernier, est signalée par le ministre Léon Faucher comme un écrit incendiaire tendant à propager des doctrines anarchiques et à pervertir le soldat. Ordre est donné aux chefs de corps d'en interdire la circulation dans les casernes.

« Avis aux militaires qui croient avoir reconquis sous la République la dignité du citoyen !... »

— On assure que Louis-Philippe a donné à ses amis de la rue de Poitiers trois millions pour influencer les élections prochaines.

— L'Association Remoise, journal démocratique fondé à Reims par les corporations ouvrières, vient d'être saisi. C'est un vrai feu de file contre la presse républicaine.

— Le conseil de salubrité fait nettoyer en ce moment tous les égouts de Paris, qui ont 130 lieues de développement, et dans lesquels tombent toutes les ordures des rues, qui s'y décomposent.

— Pendant une période de dix-huit ans, de 1825 à 1843, il a été constaté qu'en France, sur 34 millions d'habitants, on compte 200,000 aliénés renfermés dans les hospices, 3,000 suicidés, 100,000 individus retenus chaque jour dans les hôpitaux par la souffrance et les infirmités, 800,000 qui réclament à la charité publique et 160,000 qui vont expier dans les prisons les crimes qu'ils ont commis. Quand tant de plaies sociales saignent sous nos yeux, proclamez donc que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et gaspillez l'argent que réclament tant de misères, soit en faveur du président déjà largement doté, soit au profit d'anciens fœaux des monarchies !

— Hier, à la réunion électorale de la rue Martel, deux orateurs ont été remarqués : un sous-officier d'infanterie en uniforme et un curé de campagne en soutane. Ils ont éloquentement soutenu les principes de la république démocratique et sociale, et ont recueilli d'unanimes applaudissements.

— On lit dans un journal : « Le bruit courait aujourd'hui que Mad. la duchesse d'Orléans était à Paris. Cette nouvelle avait causé une certaine émotion dans la salle des Conférences. »

Si la duchesse en personne n'est point à Paris, son image est exposée aux vitres de certains marchands de gravures ; la veuve du duc d'Orléans est représentée, ayant auprès d'elle son fils aîné. Evidemment, M. Odilon Barrot, l'avocat de la régence, ne peut s'opposer à cette exhibition.

— La propagande anti-socialiste de la rue de Poitiers commence à porter ses fruits dans les départements. On nous écrit de Maintenon que le fameux contre-poison intitulé : La Vérité, a été lu avec dégoût par les habitants des campagnes ; que, dans plusieurs endroits, ce pamphlet réactionnaire a été déchiré et jeté au feu.

— Le Républicain de la Moselle a été saisi de nouveau le 14 avril, à la poste et dans ses bureaux.

— Au nombre des colons qui sont arrivés à Bône par le dernier convoi, se trouve un jeune sourd-muet, véritable prodige.

Ce jeune homme, que l'on dit fort mathématicien, possède une quinzaine de langues mortes et vivantes, dont quelques-unes dans la perfection. On l'a vu répondre, par écrit et sans hésitation, aux questions que lui posaient à brûle-pourpoint, au café, les nombreux admirateurs qui, à eux tous, ne pouvaient suffire à la conversation en quinze idiomes différents que leur offrait le sourd-muet.

Pour faciliter à ses admirateurs la lecture de ses réponses, le jeune homme écrit à rebours et de droite à gauche, de manière à ce que la personne qui se trouve en face de lui peut suivre, sans prendre le papier, la phrase qui lui est adressée.

Le Gérant, BUREL.

Lyon, Imprimerie de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

VENTE A L'AMIABLE

D'un BATEAU servant d'école de NATATION, avec tous ses agrès et accessoires.

Ce bateau, amarré à Lyon, port de l'Archevêché, dépend de l'actif de la succession du sieur François MARMET père, de son vivant marinier, demeurant à Ste-Foy-les-Lyon, rue de la Quarantaine.

S'adresser, pour les renseignements, et pour traiter de gré à gré, à M^r BEAU, avoué, demeurant à Lyon, rue de la Baléne, 2, à l'entresol.

LIBRAIRIE DE CHARAVAY FRÈRES.

Quai de l'Hôpital, 99, et Galerie du Grand-Théâtre, 4.

EN VENTE.

Appel aux honnêtes gens ; par Louis Blanc 1 fr. »
La République à Lyon ; par Treillard » 30
Berger de Kravan ; première partie » 50
— deuxième partie » 50
Clef de toutes les tenues de livres ; par Bertrand . . . 4 »

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

FRANÇAISE vient d'ouvrir un quatrième Magasin d'épicerie dans le quartier Perrache, rue de la Liberté, 6. Ses autres Magasins sont :

Rue Neyret, 53 ;
Rue de l'Hôpital, coin de la rue Noire, cour St-Crépin ;
Rue Hoche, 7, Guillotière.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTHINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSOR ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.